

## ECHEANCIER / PAIEMENTS

Pour les maisons et les caves :

- 15% à l'installation de chantier
- 10% à la dalle basse du sous-sol
- 10% à la dalle basse du RDC
- 10% à la dalle basse du R+2
- 10% à la dalle de toiture
- 10% à la pose des menuiseries
- 10% à la pose des cloisons
- 10% à la pose des conduites en chape
- 10% à la pose des sanitaires du bien acquis
- 5% à la réception provisoire

Pour les parkings :

- 15% à l'installation de chantier
- 45% à la dalle du sous-sol
- 35% à la dalle du RDC
- 5% à la réception provisoire